

# LE SNALC ŒUVRE POUR VOUS... ŒUVREZ AVEC LE SNALC !

Par **Jean-Charles ZURFLUH**, Secrétaire national au développement.



**Les élections au conseil d'administration approchent (avant la 7<sup>e</sup> semaine suivant la rentrée scolaire), il est temps pour chacun de nous poser certaines questions :**

**DE QUOI PARLE-T-ON AU CA ?**  
De tout ce qui concerne la vie de l'établissement, les répartitions de services, la gestion du budget et l'organisation de l'établissement.

**LES INSTANCES DÉCISIONNELLES SONT-ELLES DÉSIGNÉES PAR LE CA ?**  
OUI ! En dehors du conseil pédagogique. Le CA désigne parmi ses membres la commission permanente et le conseil de discipline... Les autres commissions peuvent être composées de membres de l'établissement.

**COMMENT PUIS-JE PRÉSENTER UNE LISTE ?**  
Il suffit de deux noms seulement pour présenter une liste. Si dans l'intitulé figure le SNALC, en tant qu'adhérent, vous serez couvert par la protection juridique de la GMF pour toute agression, diffamation ou insulte dans l'exercice de votre mandat et vous contribuerez activement au renforcement de la représentativité du SNALC comptabilisée par le rectorat.

**QUI PEUT M'AIDER ?**  
Votre section académique peut vous indiquer les adhérents ou sympathisants de votre établissement.

**POURQUOI M'INVESTIR ?**  
Si le SNALC est si lisible dans les médias, c'est que son message est clair, parce qu'il est inspiré du terrain, de vous ! Il est donc d'autant plus facile à relayer. Une liste SNALC présente au CA vous permettra de défendre les intérêts et les idées que vous avez choisis de défendre, en toute indépendance.

**MON ACTION AURA-T-ELLE DU POIDS ?**  
OUI ! C'est certain ! En tant que membre élu au CA, vous devenez alors un interlocuteur officiel du chef d'établissement, de votre section académique, des médias locaux, et des instances départementales, régionales, et académiques.

**SI LE SNALC EST EN PLEIN ESSOR, C'EST GRÂCE À VOUS !**

- Succès remarquable aux élections professionnelles de décembre 2014 où le SNALC est devenu le seul syndicat représentatif entièrement indépendant !
- Une hausse de 15 % d'adhérents pour l'année 2014-2015.
- Considéré comme LE syndicat à la tête de la contestation contre la réforme des collèges.

- Présent dans toutes les académies
- Nombre d'élus en hausse. ... il faut transformer l'essai et être présent dans le maximum de CA ! Pour que la voix du SNALC soit portée et entendue partout.

- QUE DOIS-JE FAIRE ?**
- Rassembler des noms de volontaires pour siéger au CA, solliciter les assistants d'éducation.
  - Hiérarchiser les candidatures (en fonction des volontés de siéger).
  - Chaque candidat doit signer en face de son nom sur la liste SNALC.
  - Déposer la liste SNALC au plus vite (10 jours francs au moins avant l'ouverture du scrutin).
  - Préparer une profession de foi adaptée à votre établissement (contactez votre section académique pour vous y aider).
  - Consulter le guide de l'élu SNALC au CA sur notre site ([www.snalc.fr](http://www.snalc.fr) : rubrique Publications/Guides).

Nous n'avons de cesse de le dire : la force du SNALC, c'est vous ! ■

## MOTION À DÉPOSER AU PREMIER CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Objet : Réforme du collège  
Motion du collège [nom] – [Ville]**

**N**ous, représentants des personnels du collège [nom], représentants des élèves, représentants des parents d'élèves et élus demandons l'abrogation de la réforme du collège, qui doit s'appliquer à la rentrée 2016.

Nous demandons une réforme du collège qui permette une réelle prise en compte des difficultés des élèves à l'entrée en sixième et tout au long du collège, et non une réforme qui contribuera à accroître les inégalités. ■

## ERRATUM

«L'EPS AU BAC PRO». QU 1383, page 11, 3<sup>e</sup> §, lire : Cette liste peut être complétée par une liste académique de deux épreuves au maximum ; la prestation physique notée sur 16 est complétée par un entretien avec le jury noté sur 4 et faisant appel à des connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et une réflexion du candidat sur sa pratique. ■